

DIES ACADEMICUS 2008
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives
Samedi 1^{er} novembre 2008

Dossier de presse

DOSSIER DE PRESSE

Accueil et message de la professeure Martine Rahier

Rectrice de l'Université de Neuchâtel

Allocution de Madame Sylvie Perrinjaquet

Conseillère d'Etat

Cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports

Allocution de Madame Marie-Caroline Pinget

Etudiante en hydrogéologie

Allocution de Madame Aurélie Reusser-Elzingre

Assistante au Centre de dialectologie et d'étude du français régional

Collation des doctorats honoris causa

M. Aiming Wang

M. Rudolf Braun

M. Marcel Tanner

M. Kofi Annan

Exposé de M. Kofi Annan

Les défis de l'égalité

Le programme musical a été confié au groupe Yvostellka

Accueil et message de la professeure Martine Rahier
Rectrice de l'Université de Neuchâtel

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2008
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives
Samedi 1^{er} novembre 2008

LES DÉFIS DE L'ÉGALITÉ

Le paysage changeant de l'égalité



L'égalité vise l'idéal. Un chemin difficile, sous des pas hésitants parfois. L'égalité ne peut donc être qu'un immense défi. A commencer par la tentative – ou la tentation? – de la définir.

Dans le champ sémantique qu'elle ouvre, l'égalité appelle l'équivalence, l'identité, l'équité, ... Toutes ces notions interpellent et exigeraient des nuances qui conduiraient sans doute à des interrogations en spirale. Sans compter l'infini débat qu'elles entraînent sur la justice et la liberté.

L'égalité existe-t-elle entre les éléments qui composent le paysage universitaire suisse? La future loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coopération entre elles (LAHE) va-t-elle promouvoir cette valeur qui permet aux plus petits de se faire reconnaître face aux plus grands? La question est autant académique que politique. Laissons-la ouverte pour l'instant et posons quelques jalons qui nous aiderons à préciser nos valeurs.

*

L'œuvre que vous voyez sur l'écran – Glaser *Grat* - vient du Musée d'art de Sion. Elle est due au photographe Thomas Flechtner, autrefois domicilié dans le canton de Neuchâtel. Je l'ai récemment découverte lors d'une rencontre des recteurs du Triangle Azur.

Ces lignes de lumière sont des courbes de niveaux. L'artiste les a tracées dans un parcours à ski. Il les a fixées sur la pellicule en répétant le trajet, la nuit, avec une torche allumée.

C'est la trace de l'homme qui révèle le paysage.

Depuis des années, le débat sur les hautes écoles est récurrent. Il se répète dans les mêmes termes : recherche, enseignement, autonomie, dynamisme. Et les réformes avancent en vagues successives, au rythme des valeurs dominantes, mais finalement assez constantes. Une courbe de niveau relie des points – tous différents - mais de même altitude. Et s'il n'y avait qu'une seule courbe, le paysage serait plat. Ce n'est certes pas là ce qu'on souhaite à l'avenir des universités suisses.

*

Le défi comme stimulant



Le défi sera donc de gravir des pentes nouvelles. Et de surmonter des obstacles nouveaux. Entassements de rochers à escalader pour approcher un peu le paysage qui se dessine dans le lointain.

Avec courage. Avec ténacité. Assumer sa double mission de créateur et de dispensateur de savoirs. Mais aussi, réaliser ses visions.

Œuvre de chercheur. Qui trouve l'équilibre sur les éboulis des anciennes connaissances. Avec l'humilité de celui qui connaît sa fragilité. Avec la farouche volonté de celui qui s'attache à la survie de toutes les espèces.

Œuvre de citoyen qui contribue à l'harmonie sociale. Malgré la dureté du roc et l'incertitude des mouvements de toutes sortes : tectoniques, économiques, philosophiques, biologiques, théologiques, juridiques.

Se tenir droit. Regarder droit devant soi, portant son bagage, et relever le défi de le conduire plus loin, malgré les dangers. Il n'y a pas de défi s'il n'y a pas de risques et de dangers.

Je veux inscrire dans le paysage une Université qui accepte les risques. Et qui se bat pour triompher des chemins escarpés.

*

Dessiner un horizon



L'avenir se prépare dans l'égalité d'humeur. L'équanimité, le calme, la constance et la pondération.

Ici, le défi consiste à accepter de donner du temps à la réflexion. Pour formuler un plan qui soit une table d'orientation. Et d'offrir des mots aux intentions. Entre raison et chimère, il y a un lieu pour le possible. Même dans l'innovation la plus bousculante. Car la réalité finit par dessiner un ensemble harmonieux.

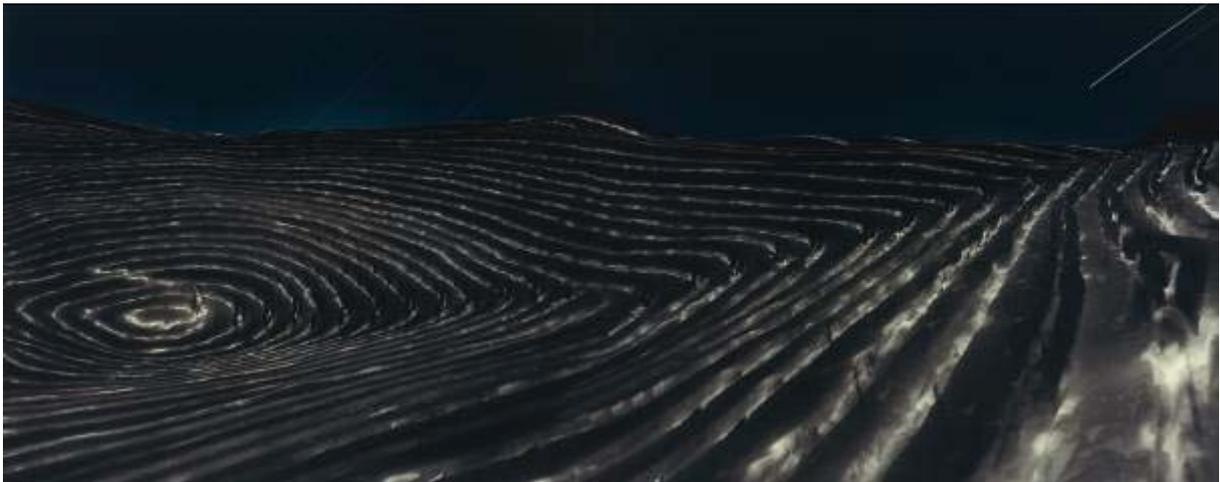
Je veux accepter et exploiter les réorientations récentes de notre Université parce que je les considère comme des chances de renouveau. Les renforcements engagés profiteront à toute l'institution et à la société qui la soutient. Les choix opérés se révèlent pertinents et nous allons leur donner les moyens de s'épanouir encore.

Sur une plage encore vierge il est possible d'imaginer de nouveaux modèles, de prévoir des migrations, de prendre conscience de l'environnement, de s'inquiéter des questions énergétiques. Nous y travaillons. Ce sont des objectifs d'excellence, de qualité et d'adaptation aux besoins de la société que nous poursuivons. Nous osons

nous réjouir de notre attractivité. Nous osons affirmer l'identité et la cohésion de notre institution aux plans scientifique, social et culturel. Même s'il reste beaucoup à engager et à faire pour gagner chaque étape.

*

Au centre, l'être humain



Le défi de l'égalité sera, pour nous, d'oser affirmer et faire reconnaître la différence. Sans prétention ni mépris. Dans le respect de l'autre. Dans la gratitude envers celles et ceux qui nous permettent d'exister : une population qui nous garde sa confiance, des autorités qui nous comprennent, un corps professoral et toute une communauté de collaborateurs qui sont les inlassables artisans de notre identité.

Notre taille nous distingue, mais elle nous valorise. Car elle nous permet de rester attentif à la position que l'étudiante et l'étudiant doivent pouvoir occuper : au centre du paysage.

Au centre. Là où le photographe s'arrête dans l'attente de voir son œuvre se révéler. Là où l'étudiante et l'étudiant reçoivent des connaissances dans un creuset de complicités. Là où se préparent des démarches et des méthodes qui les feront remonter la trace.

Et donner du corps au paysage, du mouvement à la surface et du sens au silence.

Allocution de Madame Sylvie Perrinjaquet

Conseillère d'Etat

Cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2008

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Samedi 1^{er} novembre 2008

LES DEFIS DE L'EGALITE

Un paradoxe apparent

La cérémonie du Dies academicus véhicule souvent une image chargée de tradition et de symboles dans laquelle l'héritage académique et le cérémonial de l'Alma mater sont savamment dosés.

La notion d'égalité peut être définie par la qualité de deux éléments qui ont une caractéristique identique.

Il peut dès lors paraître paradoxal de disserter sur les défis de l'égalité le jour de l'inauguration des toges féminines qui drapent Madame la rectrice Martine Rahier ainsi que ses deux vice-rectrices Mesdames Claire Jaquier et Nathalie Tissot.

Honoré de Balzac relevait déjà que :

« L'égalité peut être un droit, mais aucune puissance humaine ne saurait la convertir en fait. »

Ce paradoxe n'est pourtant qu'apparent car, malgré sa solennité, le Dies ne saurait livrer une image figée du monde ; il représente au contraire un moment privilégié, réunissant tous les milieux concernés par la vie de l'Université, permettant de suspendre le temps pour porter un regard critique sur le présent, pour mesurer ce qu'on laisse derrière soi et pour imaginer ce qui se profile à l'horizon.

Un nouveau paradigme

Quels sont les effets de la mondialisation sur le devenir de l'enseignement supérieur en Suisse et en Europe ? Comment l'enseignement tertiaire dans son ensemble – et pas uniquement l'enseignement universitaire – est-il appelé à prendre en compte les nouvelles demandes issues de la Cité ?

Dans la préface à la brochure présentant l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle, Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard affirme que :

« La Suisse ne disposant pas de ressources naturelles propres, nous devons exploiter les matières premières que sont la formation, la recherche et l'innovation. C'est la qualité de la formation et de la recherche qui fait de la Suisse un pays compétitif, aux entreprises dynamiques, augmentant ainsi la croissance de notre économie. »

Ainsi en ce début de XXI^e siècle, les hautes écoles jouent un rôle particulièrement important dans une société de la connaissance où le savoir ne cesse de se développer et de se mondialiser.

Lors du Dies de l'année dernière, je signalais un changement de paradigme : les institutions d'enseignement supérieur – et par conséquent l'Université – se trouvent plus directement en concurrence les unes avec les autres.

Ainsi, le paysage de l'enseignement tertiaire est appelé à se modifier profondément : la réforme de Bologne aura joué le rôle de catalyseur dans l'émergence d'un système commun de hautes écoles à l'échelle européenne.

Dans ce contexte, comment profiler la place universitaire suisse sur la scène internationale afin de lui permettre de conserver son rôle d'acteur majeur ?

Quelles mesures doivent être prises afin de maintenir l'excellence de ses prestations d'enseignement et de recherche ?

Et enfin quelle place l'Université de Neuchâtel doit-elle prendre dans ce nouvel environnement ?

Le défi politique

Dans ce paysage mouvant, il importe de fixer des jalons. Il appartient précisément aux autorités politiques de préciser le cadre et de donner les moyens nécessaires à l'Université afin de lui permettre d'assumer son rôle de service public et de remplir ses missions fondamentales que sont l'enseignement et la recherche.

Je puis vous assurer, Mesdames et Messieurs, que l'Université – au même titre que les autres institutions tertiaires – fait partie des priorités du Conseil d'Etat parce qu'elle s'inscrit dans sa vision du développement cantonal.

Fixer le cadre consiste aussi à faire des choix : la mise en place d'un espace européen de l'enseignement supérieur nécessite de poursuivre le positionnement de l'UniNE en renforçant ses pôles d'excellence. Dans un article publié récemment dans le Temps, Monsieur Antonio Loprieno, président de la Conférence des recteurs des universités suisses relevait :

« Il n'y a aucun pays au monde dans lequel une université de la taille de celle de Neuchâtel offre un tel niveau de qualité. »

BRAVO ! La voie est tracée. L'UniNE est reconnue comme un partenaire de qualité. Il importe qu'elle poursuive dans cette direction en développant des synergies avec les autres établissements de formation tertiaire et en particulier avec la Haute école pédagogique de l'espace BEJUNE et la Haute école spécialisée de l'arc jurassien afin de contribuer au développement de la Cité.

Soutenir les pôles d'excellence régionaux, valoriser la créativité des chercheurs, créer les conditions nécessaires à l'émergence de nouvelles opportunités, susciter

l'innovation, apporter son soutien à la recherche fondamentale et appliquée, tels sont les axes de développement vers lesquels nous devons tendre.

Redéfinir la notion d'égalité

Disons-le clairement, la notion d'égalité ne doit en aucun cas être prise au sens mathématique du terme. Il ne s'agit pas ici d'imaginer que toutes les universités sont fondées sur un modèle unique ou de revendiquer le même avantage que celui obtenu par l'institution voisine.

Au contraire, la future loi sur l'aide aux hautes écoles (LAHE), actuellement en consultation, fixe un cadre précis en prévoyant notamment une planification stratégique et une répartition des tâches au niveau national.

Il me plaît de relever, Mesdames et Messieurs, que l'Université de Neuchâtel a fait œuvre de pionnière en transférant certaines spécialités vers les universités de Lausanne et Berne ainsi qu'à l'EPFL.

Ceci lui a permis, au travers de ces réorientations, de dégager des moyens importants afin de renforcer ses domaines d'excellence et de développer de nouvelles formations attractives, se profilant ainsi sur de nouveaux créneaux porteurs d'avenir et de progrès.

Le succès ne s'est pas fait attendre puisque dès la rentrée académique 2008–2009 l'attractivité des nouveaux masters en journalisme, muséologie et logopédie a confirmé le bien-fondé des choix de redéploiement opérés par l'UniNE.

J'exprime ici, au nom du Conseil d'Etat, toute ma gratitude à l'ancien recteur ad intérim Jean-Pierre Derendinger et à son équipe pour le travail accompli et pour l'esprit visionnaire dont il a fait preuve en anticipant les bouleversements du paysage universitaire suisse et en imaginant une identité spécifique pour l'Université de Neuchâtel.

Le prochain pas

Le travail reste cependant à accomplir et je ne doute pas que le nouveau rectorat saura reprendre le flambeau.

Bien avant votre entrée en fonction vous avez, Madame la rectrice, pris votre tâche à bras le corps avec enthousiasme, perspicacité et sensibilité.

Vous avez d'abord constitué votre équipe rectorale composée de deux vice-rectrices et d'un vice-recteur.

Vous prouvez ainsi que l'égalité des chances à l'UniNE n'est pas un vain mot. Je ne doute pas que lors du prochain Dies, à côté des allocutions prononcées par la gente

féminine, des femmes seront également honorées du titre de docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel !

Actuellement votre principal défi consiste à définir la vision de l'Université de Neuchâtel au travers du Plan d'intentions pour la période 2009–2012.

Vous vous êtes immédiatement attelée à cette importante mission en prenant soin d'être à l'écoute de l'ensemble des partenaires institutionnels. Malgré les délais qui vous étaient impartis, vous avez laissé une large place à la consultation et à la concertation.

Sachez que le Conseil d'Etat appuiera le rectorat de l'UniNE dans la mise en œuvre de son Plan d'intentions, au travers du mandat d'objectifs, qui sera débattu par le Grand Conseil lors de sa session de mars 2009.

Et, comme le constatait Raymond Aron dans son Essai sur les libertés :

« Les libertés intellectuelles, les procédures démocratiques sont une protection contre le Pouvoir et l'arbitraire, mais elles offrent aussi, et peut-être d'abord, une chance d'instruire les hommes, de les rendre capables de raison et de moralité. »

Nous avons en mains toutes les cartes nécessaires pour profiler l'Université de Neuchâtel en tant qu'actrice privilégiée dans le paysage suisse des hautes écoles. Et pour y parvenir, Madame la rectrice, vous avez l'entière confiance du Conseil d'Etat.

Allocution de Madame Marie-Caroline Pinget
Etudiante en hydrogéologie

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2008
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives
Samedi 1^{er} novembre 2008

Défi ! Un mot souvent prononcé dans notre monde. Particulièrement à l'Université, et surtout dans les carrières scientifiques.

Plutôt que l'idée d'égalité, c'est généralement l'idée d'excellence qui l'accompagne. Le défi de l'excellence : voilà qui sonne comme un slogan publicitaire. On comprend tout de suite !

Avec les défis de l'égalité - au pluriel de surcroît - c'est un peu plus compliqué. La formule sent un peu le paradoxe... Et pourtant, pas besoin d'aller bien loin pour les rencontrer, ces défis.

Il y en a un premier qui est en train de se relever, ici-même, depuis un peu plus d'un siècle. Combien de femmes universitaires comptait-on en Suisse en 1908 ? Combien sommes-nous aujourd'hui ?

Autre défi, celui, culturel et matériel, que représente pour beaucoup le fait même d'entrer à l'Université. Malgré les progrès réalisés au cours du 20^e siècle, la route n'est pas aplanie pour tous avec le même soin, et notre époque de creusement des inégalités sociales n'a pas de quoi nous rassurer totalement quant à l'avenir.

Hors de l'Université, la situation n'est pas forcément plus rassurante. Pour beaucoup d'entre nous, qui appartenons à ce que nous appelons des minorités, les preuves flagrantes d'une inégalité encore tenace sont données chaque jour. Minorités définies par l'immigration, par l'orientation sexuelle, par un handicap... Autant de défis à relever pour atteindre un monde enfin respectueux, tout simplement, de l'article premier de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : *«Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.»*

Ce sont là des défis lancés depuis longtemps. Des défis que notre appareil démocratique nous donne les moyens de relever en faisant preuve de clairvoyance au moment des choix politiques. Des défis, enfin, qui se jouent tout près de nous, dans notre quotidien.

Il en est de plus préoccupants.

À l'heure où nous sommes réunis ici, des millions d'êtres humains manquent des ressources les plus élémentaires pour satisfaire leurs besoins vitaux. Aujourd'hui même, dans le monde, des milliers d'enfants sont morts de n'avoir pas eu accès aux médicaments, à la nourriture, à l'eau potable. Des enfants dont certains se seraient assis un jour sur les bancs de cette Université si le sort l'avait voulu... Cette vérité brutale nous lance des défis d'une autre ampleur ! Car là, ce ne sont pas nos enfants qui sont en cause, ce ne sont pas nos proches. Ces victimes de la plus grande des injustices, nous pouvons très bien faire semblant de ne pas les voir... Et notre responsabilité en est d'autant plus grande, car elle ne relève pas de l'instinct, mais de la civilisation.

L'égalité des humains devant leurs droits les plus élémentaires. Voilà le défi le plus ambitieux parmi ceux que nous lance le 21^e siècle ! Pour le relever victorieusement dans ce délai, il nous reste un peu plus de 90 ans. Durant les 90 dernières années, le navire de l'humanité a fait du chemin, c'est vrai. Quel a été son cap ? Il est plus difficile de le dire. Si, comme bien des voix l'affirment, ce cap était erroné, combien de temps faudrait-il pour vaincre l'inertie, avant de pouvoir le rectifier ?

La science nous fournit des armes de plus en plus efficaces pour venir à bout des causes flagrantes d'inégalités. Elle nous donne les moyens de nourrir tous les êtres humains, de guérir des maladies endémiques, d'aller chercher et de préserver l'eau là où elle se trouve. Mais sans la volonté d'agir, au nom de la civilisation, au nom de la solidarité, au nom de l'égalité, sans cette volonté, ces moyens ne sont rien.

La facilité des communications nous permet d'envisager des réseaux mondiaux de compétences, d'additionner connaissances et expériences, de réagir instantanément. Que faisons-nous de ces capacités en termes de poursuite de l'égalité ?

Le défi de l'égalité, décidément, une belle formule. Mais que deviendra-t-elle quand il s'agira de faire passer l'intérêt de la communauté devant notre profit immédiat ? Je vous propose de terminer sur cette question qui, pour moi, représente le vrai défi.

Allocution de Madame Aurélie Reusser-Elzingre
Assistante au Centre de dialectologie et d'étude du français régional

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2008
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives
Samedi 1^{er} novembre 2008

En tant que déléguée du corps intermédiaire (c'est-à-dire les assistants et les collaborateurs scientifiques) à la commission de l'égalité des chances de notre université, il m'a paru évident d'aborder le thème de ce matin « les défis de l'égalité » du point de vue de l'égalité entre hommes et femmes, professionnellement mais aussi dans la vie privée de chacun. Effectivement de nos jours, le thème « concilier travail et vie privée » est devenu d'actualité (il y a même des séminaires consacrés à ce problème).

Le mode de vie de famille a profondément changé depuis quelques années. Quand auparavant l'épouse épaulait son mari dans sa carrière, souvent au détriment de ses propres études, se chargeant de toutes les tâches qui facilitaient le travail de son époux (soutien moral, logistique, organisation de soupers d'affaire, tâches ménagères et administratives, éducation et soin des enfants), aujourd'hui il faut souvent jongler avec deux envies de carrière au sein du couple. Je ne me plains pas du tout au nom de ces femmes à qui on a souvent dit « mes pauvres vous avez voulu travailler en dehors du foyer alors voilà le résultat ». J'aimerais juste mentionner le fait qu'une carrière ne s'appréhende plus comme auparavant.

Le conjoint « supporter » étant lui-même lancé dans une carrière, on ne peut plus compter sur lui pour nous décharger lors de nos recherches, et de plus il demande à ce qu'on participe à la vie familiale à notre tour. Il faut repenser les rôles aujourd'hui. Actuellement le mode de vie au sein des jeunes couples change fortement, les tâches sont de plus en plus partagées. Cette situation peut engendrer un frein à la carrière d'un des conjoints car les infrastructures qui permettent de concilier vie privée et vie professionnelle manquent encore en Suisse.

Je cite Mme Dafflon Nouvelle, docteur en psychologie de l'Université de Genève¹ dans son chapitre en matière de décalage entre réalité et représentations: il y a des femmes qui mènent de front une carrière académique de haut niveau et une maternité souvent plurielle, preuve qu'il est possible de concilier enfants et professorat. Pourtant, peu de femmes encore occupent un poste de professeure en Suisse. Ceci s'explique, d'après une enquête réalisée en 2005 par la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, par le fait que les femmes font des enfants au moment où il faudrait investir dans leur carrière. Ainsi, dans les représentations des gens, y compris de moi-même, les enfants sont un obstacle à la carrière académique des femmes alors qu'ils ne sont pas du tout considérés comme un obstacle à la carrière des hommes.

Mais aujourd'hui les jeunes hommes sont beaucoup plus impliqués dans la vie de famille et du ménage. Dans un monde idéal, chacun devrait pouvoir s'épanouir à sa

¹ Rapport de la commission de l'égalité de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, février 2008

guise, faire carrière ou rester au foyer, ou faire les deux selon son envie. Une femme ou un homme qui décide de mettre sa carrière en suspens pour s'occuper de ses enfants (car le temps n'est pas une donnée extensible malheureusement) mettra peut-être plus de temps pour arriver au même statut qu'un autre qui a tout investi dans sa thèse et ses recherches, ses articles, son réseau, mais nous devons accepter ces choix individuels. Cette personne devrait pouvoir revenir dans le monde scientifique et ne pas être stigmatisée pour ses choix de vie.

Il ne s'agit pas de monter un sexe contre l'autre mais de trouver ensemble des solutions, c'est un choix à faire au sein du couple. Nous avons la chance dans le domaine académique d'être flexibles et d'aller au travail en souriant, car nos activités sont passionnantes ! A l'Université de Neuchâtel, nous avons une crèche à notre disposition, des gardes d'enfants malades en collaboration avec la Croix-Rouge, des camps de vacances pour nos enfants, 19.3 % de femmes dans le corps professoral (moyenne nationale 14.6%²), une rectrice, deux vices-rectrices et deux doyennes cette année.

Il est difficile d'être une jeune femme aujourd'hui. Je pense que la société lui met une pression énorme sur les épaules: gérer la cellule familiale, être jolie et sportive, disponible, souriante, faire une carrière tout en ayant des enfants et avoir l'air reposé alors qu'elle court toute la journée. On l'admire mais on ne l'envie pas celle qui n'a plus de temps pour elle à force de le consacrer aux autres. Et ne parlons pas des femmes seules qui doivent élever leurs enfants !

Mais il n'y pas que les femmes. Il y a des hommes qui veulent aussi s'occuper de leurs enfants et des tâches familiales: on leur refuse encore trop souvent un temps partiel sous prétexte qu'ils rapportent le salaire principal à la famille, idée encore bien ancrée dans notre société. Et ceci est particulièrement injuste.

Notre génération doit trouver un nouvel équilibre au sein de la famille. Nous devons repenser l'idée de carrière, c'est-à-dire concilier les deux carrières au sein du couple. Ceci est notre défi. A chacun de trouver sa voie, ce qui ne va pas aller sans quelques difficultés car il y a plus de choses à concilier qu'auparavant.

Je souhaite aux nombreux chercheurs et chercheuses de cette université de réussir à conserver une bonne qualité de vie ainsi que leur passion pour l'avancée de leurs recherches !

Je vous remercie.

² Chiffres de 2007, données de l'OFS

Collation des doctorats honoris causa

M. Aiming Wang

Faculté de théologie

M. Rudolf Braun

Faculté des lettres et sciences humaines

M. Marcel Tanner

Faculté des sciences

M. Kofi Annan

Faculté de droit

DIES ACADEMICUS 2008

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Samedi 1^{er} novembre 2008

Laudatio de M. Aiming Wang, Dr h.c. Dies Academicus 2008

En proposant à l'Université de conférer à M. Aiming Wang le titre de docteur *honoris causa*, la Faculté de théologie entend manifester son estime à un théologien d'origine et de culture chinoises, qui s'efforce d'adapter l'héritage chrétien dans son interprétation réformée aux femmes et aux hommes de son pays, à la société chinoise contemporaine.

Monsieur Aiming Wang est docteur en théologie et professeur, doyen et président du *Séminaire national* de Nankin, pasteur.

Né le 2 avril 1963 dans la province du Jiangsu, il fréquente le lycée puis l'université à Nankin. Titulaire d'une maîtrise en littérature occidentale de cette université en 1989, il y devient ensuite professeur assistant à la Faculté des Lettres.

Arrivé en Faculté de théologie en 1993, Aiming Wang couronne ses études de théologie à l'Université de Neuchâtel par l'obtention de la licence en herméneutique religieuse en 1999. C'est un parcours peu commun pour un jeune intellectuel chrétien protestant de République populaire de Chine désireux d'approfondir les questions théologiques liées à l'émergence dans l'espace culturel chinois d'un christianisme respectueux de ses origines et pleinement intégré dans son milieu.

Depuis, il s'efforce de contribuer à l'élaboration d'une théologie authentiquement chinoise.

Comment les intuitions fondamentales et les écrits des grands réformateurs protestants trouvent-ils leur place dans la théologie et l'ecclésiologie de l'ensemble protestant chinois contemporain, que l'on estime à **près de cent millions de personnes** ? Dans la mesure où le protestantisme chinois actuel subit principalement l'influence du piétisme et du christianisme américain fondamentaliste, la volonté de Wang d'introduire en Chine une réflexion théologique de haut niveau scientifique et critique paraît une œuvre digne de soutien, d'encouragement et de respect.

Sur le plan ecclésiastique tout d'abord. La formation des pasteurs chinois est mauvaise. Par ses responsabilités de professeur de dogmatique et d'éthique au *Séminaire national protestant* de Nankin, puis de doyen et vice-président de cette institution et enfin vice-directeur du comité national théologique du *Conseil chrétien de Chine* responsable éditorial de la revue théologique de ce même Conseil, Wang essaie de promouvoir une manière scientifique de diffuser la théologie protestante.

Sur le plan de l'Etat et de la société ensuite. Pour Wang l'enseignement de la Réforme pourrait être d'un apport fondamental dans les relations entre la société, l'Etat et les Eglises en Chine. Lors de ses études à Neuchâtel, il a appris comment l'Etat et l'Eglise peuvent collaborer pour le bien public, tout en gardant leur autonomie. Si une telle articulation ne paraît pas possible en Chine actuellement, c'est un idéal que Wang vise dans son action. L'enseignement théologique de haut niveau lui paraît la piste la plus prometteuse pour cela, d'autant plus que l'Etat soutient la démarche dans le but d'assurer à toute sa population un niveau éducatif élevé propre à favoriser le développement du pays.

Auteur d'une quarantaine d'articles de revue et d'une thèse de doctorat dans le domaine de l'éthique et des valeurs, il essaie de promouvoir l'universalité du christianisme contre ce qu'il appelle le cancer du nationalisme à l'œuvre dans les Eglises protestantes chinoises. Il

souhaite contribuer, par une approche théologique rigoureuse, à la solution des questions des droits humains et des libertés religieuses. Il pense ainsi, par la promotion d'un effort théologique pleinement intégré et de niveau universitaire, contribuer à la modernisation et à l'évolution de son pays.

Laudatio de M. Rudolf Braun, Dr h.c. Dies Academicus 2008

En proposant à l'Université de conférer le titre de docteur honoris causa à Rudolf Braun, la Faculté des lettres et sciences humaines entend manifester son estime à un enseignant et à un chercheur qui a contribué de façon décisive à la reconnaissance de l'interdisciplinarité dans les sciences humaines et sociales. Titulaire de la chaire d'histoire sociale et économique à l'Université de Zurich de 1971 à 1996, le Prof. Braun a sans cesse milité, durant toute sa carrière académique, pour une approche combinant, dans ses différents champs d'activité, les dimensions historiques, économiques, sociologiques, géographiques et anthropologiques.

Ses études sur l'industrialisation des campagnes suisses et ses effets culturels, celles sur les révolutions industrielles, celles encore sur la démographie et les élites sont des œuvres fondamentales dans l'histoire sociale suisse et ont obtenu une réception scientifique de portée internationale. Avec ses travaux sur les immigrés italiens en Suisse, il a aussi révolutionné les études sur les migrations. Adoptant une méthodologie innovante qui comprenait des analyses autant quantitatives que qualitatives, il a réussi à inscrire la situation sociale et culturelle des travailleurs italiens dans un contexte large, explicatif de tendances structurelles lourdes.

Rudolf Braun est un spécialiste en sciences sociales de renommée mondiale qui s'est rendu célèbre par son engagement pour une approche contemporaine de la Suisse moderne. Il a été actif bien au-delà des frontières nationales, ce que prouvent ses séjours de recherche aux USA, en Allemagne et en France. Grâce à ses nombreuses publications, il a reçu des nominations par voie d'appel de la part de diverses universités américaines et de prestigieuses distinctions, notamment le *Silas Marcus Macvane Prize* de l'Université de Harvard. Il est cependant resté fidèle à la recherche suisse et a rendu possible, par son engagement pour la relève, de nombreuses carrières en Suisse et dans toute l'Europe.

Sa carrière d'académicien et de chercheur témoigne d'une recherche constante des liens qui expliquent les processus sociostructurels et culturels de la Suisse depuis son entrée dans la modernité. A ce titre, ses travaux restent d'une actualité brûlante et sont source d'inspiration pour les recherches entreprises à la Maison des sciences historiques (MASH) et la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) de l'Université de Neuchâtel.

Laudatio de M. Marcel Tanner, Dr h.c. Dies Academicus 2008

Marcel Tanner a tout au long de son brillant parcours professionnel su allier avec une grande rigueur et avec persévérance le travail scientifique et l'engagement en faveur des personnes démunies dans les pays en voie de développement.

Après avoir effectué son diplôme à l'Université de Bâle, Marcel Tanner obtient un doctorat en zoologie médicale à l'Institut tropical suisse avec « summa cum laude » en 1979. Puis, après des séjours scientifiques au Cameroun et au Liberia, il passe trois années postdoctorales à Ifakara en Tanzanie dans le laboratoire du Swiss Tropical Institute où il assume la responsabilité de chef du laboratoire. En 1986, il effectue une formation supplémentaire à l'école d'hygiène et de médecine tropicale à l'Université de Londres et obtient un master en santé publique pour les pays en voie de développement. Cette formation est couronnée par l'obtention de la médaille Lalcaca (donnée au meilleur étudiant de la volée « Communicable Disease Epidemiology and Control »). De retour à l'Institut Tropical à Bâle en 1987, il devient chef du département « Santé publique et Epidémiologie » et directeur du programme scientifique du Centre d'Ifakara en Tanzania. En 1993, il est nommé professeur extraordinaire, puis professeur ordinaire en épidémiologie et en parasitologie médicale à l'Université de Bâle. Après un séjour au centre de santé internationale et de nutrition de l'école médicale de l'Université de Queensland, Marcel Tanner est nommé, en 1997, directeur de l'Institut Tropical à Bâle, une fonction qu'il assume à ce jour. Sous la responsabilité de Marcel Tanner, l'Institut Tropical Suisse est devenu un centre de référence en Santé publique et en maladies tropicales, tant sur le plan national que sur le plan international.

Ces quelques points ne représentent qu'une toute petite partie de la carrière extraordinaire de Marcel Tanner. En effet, il n'a pas seulement été en parallèle doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Bâle pendant deux ans, mais aussi membre de multiples commissions nationales et internationales. Citons quelques-uns des mandats au cours desquels Marcel Tanner a joué un rôle important. Il a été: membre fondateur du Centre de recherche d'Ifakara en Tanzanie, notons que ce centre vient d'obtenir le prix « Prince d'Asturies pour la coopération internationale » pour 2008 ensemble avec trois organisations engagées dans la lutte contre la malaria en Afrique; membre scientifique du conseil consultatif « advisory board » de l'Institut Novartis pour les maladies tropicales à Singapore ; coresponsable de la Commission Suisse pour la recherche en partenariat avec les pays en voie de développement; membre du comité scientifique consultatif (Scientific Advisory Committee) du programme de recherche et de formation sur les maladies tropicales de l'OMS ; président et membre de la commission des médicaments contre les maladies négligées; membre du conseil (board) des directeurs INCLIN (international clinical epidemiological network) ; membre AMANET Board to "Promote Capacity Strengthening and Networking of Malaria Research and Development in Africa"; membre du conseil de fondation UBS optimum ; *TRREE-Afrique*, une initiative visant le renforcement des compétences en éthique pour la recherche dans les pays d'Afrique, dans laquelle notre université est également impliquée; ProClim- InfoSystem, Development of a conceptual and methodological framework and formulation of a pre-synthesis for syndrome mitigation research by means of international co-operative partnerships; président de la commission du Centre suisse pour la recherche scientifique en Côte d'Ivoire de l'Académie suisse.

Ce centre de recherche, qui a été fondé en 1951 par les professeurs biologistes Baer et Favarger de l'Université de Neuchâtel et le professeur Geigy de l'Institut Tropical de Bâle a hébergé de multiples chercheurs suisses. Il est devenu aujourd'hui un centre de référence

pour la recherche, non seulement en Côte d'Ivoire, mais aussi dans toute l'Afrique de l'Ouest. Marcel Tanner a mené les négociations pour faire du CSRS de l'académie suisse un centre international qui sera, à partir de cette année, dirigé par un conseil de fondation, sur la base d'un financement de la Confédération suisse. L'Institut Tropical Suisse, sous la direction de Marcel Tanner, assumera la responsabilité de la bonne gestion de ce centre.

Marcel Tanner représente une grande figure de la santé publique au niveau mondial. C'est donc un grand honneur pour la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel de collaborer avec Marcel Tanner et de pouvoir, aujourd'hui, lui conférer le titre de docteur honoris causa en reconnaissance de son travail extraordinaire.

Laudatio de M. Kofi Annan, Dr h.c. Dies Academicus 2008

Certains récits sont de portée universelle, parce qu'ils sont exemplaires. Ainsi allez-vous reconnaître sans peine ce propos :

La raison du plus fort est toujours la meilleure :
Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Dans la fable du loup et de l'agneau, La Fontaine est sans illusion sur les rapports de force qui gouvernent le monde. Il dénonce le comportement odieux de celui qui est fort et puissant et qui, non content d'exercer sa force, sa puissance, voire sa violence, sur un plus faible que lui, prétend les justifier par des arguments spécieux : comble de perversité, il feint de devenir victime pour mieux pouvoir être bourreau. La formule se vérifie : *lupus est homo homini, l'homme est un loup pour l'homme*.

*

On le voit bien, seul un monde fondé sur la loi et son respect, sur l'éducation et le développement, permet d'adoucir le constat et de combattre les abus de force. Il faut donc un monde qui se réfère à des règles, acceptées par une majorité et appliquées à tous et par tous, même les plus puissants.

Parmi vos grands mérites, Monsieur le Secrétaire général, nous voulons saluer celui d'avoir choisi le droit comme référence dans un monde régi essentiellement par des rapports de force et de pouvoir, d'avoir prôné, à l'ONU et dans le monde, avec conviction, continuité, courage et opiniâtreté, le respect de la justice, de la légitimité et de la légalité.

Cette référence au droit et votre sensibilité envers les plus faibles, vous ont poussé à défendre le respect des droits de l'homme partout dans le monde et en toutes circonstances, à apporter une contribution essentielle à la lutte contre la culture de l'impunité : votre soutien sans faille a contribué à la création de la Cour pénale internationale.

Cette référence au droit et votre sensibilité envers les plus faibles, vous ont également conduit à placer les plus riches face à leur devoir d'aider au développement des plus pauvres.

*

Excellence, vous avez fait comprendre à votre organisation et au monde que les droits de l'homme et le développement sont des facteurs indispensables au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Et l'ONU a eu la sagesse de vous comprendre et vous a rejoint dans votre affirmation : « *il ne faut pas oublier que tout commence par la torture d'une personne, par des mauvais traitements infligés à une personne, par la violation des droits humains d'un seul individu* ». Ces violations individuelles ouvrent la porte à l'escalade des abus. Vous dénoncez aujourd'hui une « *érosion du respect des droits de l'homme et des normes auxquelles nous tenons. Un nombre croissant de pays ont en effet tendance à sacrifier les droits de l'homme et les libertés civiles individuelles sur l'autel de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme. Or il n'y a pas de négociation possible entre ces droits et la sécurité* ». ».

En avril 2000, vous avez invité les Etats membres à s'engager en faveur d'un plan d'action pour l'élimination de la famine et de la pauvreté extrêmes, pour la promotion de l'égalité,

notamment des sexes et de l'éducation, pour le renforcement de la position des femmes, la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé des mères, pour la réduction du sida, de la malaria et d'autres maladies, pour la préservation durable de l'environnement et la protection des peuples contre la violence et les conflits.

Vous avez propagé dans le monde les valeurs universelles d'égalité, de tolérance et de dignité humaine augmentant le nombre de ceux qui y sont désormais sensibles.

Vous avez réformé l'ONU.

Mais, vous savez que ces succès sont souvent relatifs, que les rapports de force se manifestent malgré tout et que les intérêts des nations convergent pour le meilleur, mais aussi pour le moins bon et qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le fonctionnement de notre monde, malgré les efforts des Etats, des organisations, des privés et des ONG.

*

Vous êtes né à Kumasi (Ghana) où vous avez étudié à l'Université scientifique et technologique et vous avez achevé votre licence d'économie, à St. Paul dans le Minnesota. Vos attaches avec la Suisse viennent notamment des études de troisième cycle en économie faites à HEI, à Genève, et du fait que vous êtes entré dans le système des Nations Unies par l'OMS, toujours à Genève. Vous avez complété votre formation au MIT (Massachusetts Institute of Technology).

En 2001, vous avez reçu le Prix Nobel de la Paix, parce que le Comité Nobel a reconnu que votre rôle avait été déterminant pour insuffler une nouvelle vie à l'Organisation.

Vous parlez couramment l'anglais, le français et plusieurs langues africaines et vous avez créé en 2007 à Genève la fondation Kofi Annan dont les buts, exclusivement caritatifs, comprennent en particulier la réduction de la pauvreté et de la famine, l'amélioration de l'éducation des femmes, la promotion d'une agriculture durable et de la santé publique dans les pays en voie de développement.

*

Mais alors, outre les qualités humanistes qui sont les vôtres, quels liens personnels avez-vous avec Neuchâtel ? Les liens du cœur. Vous êtes marié à une juriste et artiste suédoise, prénommée Nane, dotée d'un très beau talent, en particulier dans le domaine de la peinture, très engagée comme vous dans la lutte contre le sida et en faveur de l'éducation des femmes. Nous savons le rôle remarquable qu'elle joue auprès de vous, avec beaucoup d'intelligence, de délicatesse et d'affection. Or, la mère de votre femme est née von Dardel, patronyme historiquement originaire de Saint-Blaise.

Comme aujourd'hui nous avons le plaisir d'avoir également votre Ami, le Conseiller fédéral Adolf Ogi, qui a tenu à être présent, permettez-moi de conclure, Monsieur le Secrétaire général, en lui faisant un petit clin d'œil : « c'est *formidable* que vous ayez accepté d'être *docteur honoris causa* de l'Université de Neuchâtel ».

Seule la version orale du 1^{er} novembre 2008 fait foi
Le discours appartient à la Kofi Annan Foundation

Exposé de M. Kofi Annan, Dr h.c. Dies Academicus 2008

Les défis de l'égalité

Messieurs les présidents du Parlement et du Gouvernement neuchâtelois;
Madame la Conseillère d'Etat Sylvie Perrinjaquet, cheffe du département de l'éducation, de la culture et des sports;
Madame la professeure Martine Rahier, rectrice de l'Université
Ladies and gentlemen,

I am delighted to be here and not just for the great honour that is about to be bestowed on me. I also have a personal connection that makes it special.

Insert personal story about the connection to Neuchatel

I am honoured to be recognized by such a distinguished university and by a Law Department with such an excellent reputation. One of your fields of excellence is constitutional law and *l'esprit des lois* is one of the subjects I want to discuss with you today.

I. The world is interconnected as never before

I should say that I was particularly gratified to see the terms in which this honorary degree is being conferred: for my "contribution to peace and security without neglecting justice and fairness across nations". If indeed I have made a contribution in those terms then, truly, I am humbled.

Peace *and* justice; security *and* fairness. These principles are my subject today as they informed my endeavours as Secretary-General of the United Nations. It is important to stress that the second principle is not a caveat upon the first. Justice is intrinsic to the maintenance of peace, not incidental. And there will be no genuine security without fairness. The central fact of the world we have made is that we have joined up its most distant outposts. The world is closer together than ever before; incidents in one part of the globe travel quickly. This process has been beneficial for many nations and even for some of the poorest of the world. But there are losers too and our task is to be vigilant on behalf of those for whom justice has yet to be attained, for whom a fair deal is still nothing but a distant hope.

If anyone was ever disposed to doubt the extent and depth of globalization, the financial crisis must surely have settled the matter. Poorly backed mortgages in the United States create convulsions on world stock markets and slow down economies all over the world. The lack of credit in the developed world means trade suffers everywhere. The reduced purchasing power of the consumer in the Western economies depletes the markets for goods from exporting nations in the East.

In all the turmoil, one may be tempted to question whether peace and social justice can walk hand-in-hand. I can hear the argument already. We have heard it many times before: let us fix the economic problem first. Only then will we think about poverty, only then will we look to educate the poor, only then will we defend human rights, only then will we act on climate change. These things are luxuries, desirable but unaffordable for now.

I repeat: justice is not just a desirable addition to peace. It is the foundation of peace. Fairness is not something we seek alongside order: without justice order is inconceivable. And we have seen how the violation of human rights in one nation can spillover and imperil the security of others.

We have made great progress in recent years. In this short century so far, the number of civil wars and inter-state conflicts has declined. There has been a rise in trade and aid and measurable progress toward the Millennium Development Goals. Good governance and human rights are more extensive.

But the progress is fragile. Every signal of hope can be matched with an incident of terror or pain. There is violent conflict in Northern Uganda, the Democratic Republic of Congo and in Darfur. Villages are being burned and rape and murder are commonplace. The downward spiral of Zimbabwe has been painful to behold. And the recent conflicts in Georgia, Afghanistan and the Middle East remind us of that when injustices remain unaddressed, intolerance and hatred take root, and breed violence and instability. Regrettably, in all regions of the world, we see that human rights are selectively invoked rather than universally protected.

These incidents should not still our optimism but they show how much more we have to do. The journey ahead of us has four stages, four interconnected issues which, if we do not tackle them, we will secure neither justice nor peace.

First, we need progress, real progress, on global development, on achieving the Millennium Development Goals, where we are lagging badly behind. Second, we need to keep tackling the global food crisis even in difficult economic times. Third, we need to make progress on climate change to ensure the burden does not fall on the poor. And, fourth, for all these issues, we need effective institutions of good governance in every country and at the international level. Governance that is accountable, based on the rule of law and respect for human rights.

II: Development and the MDGs

The greatest challenge we face is simple to state yet intractably difficult to treat: too many people live too poorly. In 2005, 1.4 billion people lived in absolute poverty (on \$1.25 a day or less). Ten million people die of hunger and hunger-related diseases every year.

We know that problems always cluster around poverty. The poor are more likely to suffer appalling disease, more likely to be short of food, more likely to have their rights denied, more likely to be deprived of opportunity and hope.

The world issued its clarion call at the start of this millennium. The Millennium Declaration and the commitment to achieve the Millennium Development Goals was a bold statement that this situation cannot be allowed to continue.

And we have made some progress. The relief of debt has been impressive. Writing off huge debts has allowed countries to invest the money in real improvement for their citizens. But we can do better still. We can provide debt relief faster and we can extend it to more countries.

Inflation is lower today in many countries than in living memory. 27 African economies are projected to grow by more than 5 per cent this year. Foreign direct investment has increased

more than 200 per cent in the past five years. Exports are rising. There have been encouraging initiatives on aid and investment.

The number of children enrolled in primary school has increased by a third since the turn of the century. The enrolment of girls is now growing. AIDS victims are living longer and more productive lives. Maternal mortality is falling. There is more safe drinking water than before. We have seen how limited, even low-cost, interventions—like fighting malaria with bed nets – can make dramatic improvements.

But we cannot say in all conscience that we are yet doing as much as we must. Africa, for example, is not on target to achieve the MDGs. Unless we now have an unprecedented effort, the commitment made at Gleneagles to double aid by 2010 will not be met. There is also a risk that countries use the financial crisis as a pretext to weaken their commitment to the target of spending 0.7% of their GDP on aid. Already, there are worrying signs.

We must remember that the impetus for these commitments came from below – from the pressure of millions of people that persuaded the G8 leaders to make the promises they did. Now these promises must be redeemed, in full.

II. The Food Crisis

If development assistance is critical in the short-run, it is only with a dependable source of food that the developing world can sustain itself in the long-run.

We face an imminent and pressing challenge over the cost and supply of food. The price of staple foods is soaring. Demand from the growing economies is increasing. The high cost of oil is affecting transport costs and there has been an impact of bio fuel production on the cost of food.

It is the poor who suffer the consequences hardest because it is the poor for whom food takes up the greatest share of the household budget. The Food and Agricultural Organisation has warned that over half of the countries worst affected by the current crisis are in Africa. Without immediate action, we are certain to see – indeed are already seeing - many thousands more deaths directly or indirectly through malnutrition.

Shortage of food, unfortunately, is nothing new in Africa. Africa is the only continent that cannot feed itself.

Away from the high-profile famines, there has been a silent hunger in many parts of rural Africa now for 30 years. Africa's population keeps increasing but agricultural yields have stagnated for the last forty years. With depleted soils, the lowest use of fertilizer in the world and poor crop varieties, grain yields in Africa are a quarter of the global average. Less than five per cent of Africa's cultivated land benefits from irrigation. The rate of de-forestation is 200% higher than the global average.

That is why we need a green revolution in Africa, transforming every aspect of farming on the continent. African farmers need better seeds, soils, and prices for what they sell. They need access to water, to fertilizers, to markets and credit. They need support from their Governments and the wider international community to accelerate rural economic growth. This transformation is the aim of the Alliance for a Green Revolution in Africa – AGRA – which I chair.

It also needs to be said that, even if agricultural practices in Africa were revolutionized, the rules of the global economy would still place it at a disadvantage. Trade negotiations have now been deadlocked for three years. Good access to markets, fair terms of trade and a non-discriminatory financial system are essential.

Protectionism heralds a false promise in its name – there will be no protection of the poor if rich nations use the downturn as a pretext to erect walls behind which they can shelter. Too many nations preach the theoretical virtues of free trade but then act to withhold its benefits from the rest of the world. The unfair restrictions and practices we have in place are holding back development, especially in Africa.

I therefore welcome the proposal by the President of the European Commission, Mr. Barroso to transfer one billion Euros in unused European farm subsidies to African farmers. This is an example of the global solidarity we need.

III. Climate Change

Of course, changes to the land are taking place in an environment that is changing too. Climate change imperils the world's food supply, as rising temperatures and prolonged drought render fertile areas unfit for grazing or crops. It endangers the very ground on which nearly half the world's population live – in coastal cities – which face inundation from sea levels rising as a result of thermal expansion of oceans due to warming, as well as from melting icecaps and glaciers. It is destroying vital ecosystems such as forests and coral reefs.

There can no longer be any doubt that the climate is changing and that we are changing it. Neither responsibility for the change nor the consequences of the change are shared equally. Climate change is, for the most part, an unwelcome visitor on the rest of the world from the developed nations. The Intergovernmental Panel on Climate Change has warned that though it is not doing the polluting, Africa will pay the most severe price.

Africa's great lakes—Victoria, Tanganyika and others—are shrinking. As global weather patterns have changed, crops in Africa have failed. Yields will decline. Agricultural productivity in parts of Africa could fall by as much as 50% by 2050.

Other continents can survive such a fate. Africa cannot.

The next big moment in this argument will soon be upon us. Soon the world will convene in Copenhagen, to begin the negotiations that will succeed the Kyoto treaty. The Alliance for Climate Justice, launched by the Global Humanitarian Forum in Geneva, has set out the clear principle on which this debate must proceed: the polluter must pay.

We need to set appropriately differentiated, but binding emissions targets for polluters. The agreement must allow for substantial polluter-financed support and compensation to the poorest and most vulnerable in the world. Every nation that is emitting pollution into the atmosphere today must bear the costs of that action. It is not good enough to point to the dirty industrialization of two hundred years ago as though that gave cover to polluters today.

We cannot wait for the actions of politicians to work through the system. The consequences of climate change are visible now. This is not a problem that will suddenly emerge at some point in the future. Climate change is affecting the lives and livelihoods of people right now – it has human face.

We need to accelerate the process by which the poorest nations can be helped to adapt to the consequences of climate change. Development and land use policies need to be changed to avoid low-lying coastal areas. Natural and artificial coastal barriers need to be developed to protect against tide surges and storms. Vulnerable populations need to be relocated. The water supply infrastructure needs to be improved. We need drought-resistant agriculture and steps taken to control desertification. We need to develop public health plans because water-borne diseases are becoming more common.

IV. Stronger multi-lateral institutions

I have set out three vast and complex problems: development, food supply and climate change. All three challenges require international co-operation. All three have assumed my fourth point – that we have accountable government at national level, based on the rule of law and the respect for human rights. And all three move beyond national borders. They all require multi-national chambers.

Once again, the case for optimism has plenty of evidence. Military coups were once the norm in Africa. Now they are the exception. Command and control has been replaced by the ballot box. The political empowerment of women is on the rise, such that Ellen Johnson Sirleaf, of Liberia, has become the first woman ever elected President of an African state. Throughout Africa, civil society and ordinary citizens also are engaged as never before.

In the international arena, the establishment of the International Criminal Court and the work of the UN tribunals for the former Yugoslavia and Rwanda, as well as the mixed ones in Sierra Leone and Cambodia, has led to concrete action in bringing to justice the perpetrators of the worst international crimes. These tribunals have demonstrated the will of the international community to punish gross violations of human rights. Indeed, the International Criminal Court holds the promise of universal justice, whereby no official, no commander or general, or indeed no head of state can commit these crimes with the expectation of impunity. I cannot overstate the importance of this principle. The fact that, for the most serious crimes, there will be a reckoning is a foundation of peace and security.

When we are faced with crimes of the scale seen in the early 1990s in Rwanda and Bosnia, we cannot shut our eyes. As an international community we must step in, through the United Nations Security Council. The international community should step in only when the national authority has manifestly failed in its responsibility to protect its own people from genocide, ethnic cleansing or other crimes against humanity. National sovereignty can no longer be used as a shield by governments intent on massacring their own people.

We must argue, consistently and everywhere in the world, for government based on the rule of law. Leaders must ensure that the rules are respected—that they protect the rights and property of individual citizens. Those leaders must then hold themselves to the same rules. They cannot be above the law. And every nation that proclaims the rule of law at home must respect it abroad and every nation that insists on it abroad must enforce it at home.

At the International level, developing countries must have a stronger voice in multi-national chambers. We have moved from a world dominated by the stand-off between two hostile super-powers to a world of many poles. We are seeing shifts in economic power and shifts in political power will follow: these changes need to be reflected in institutions for global governance. The era of the privileged elite of nations in, for the example, the club of the G8, is drawing to a close. Those nations that wield this power have to find a graceful way to yield it or to share it. And by doing so, they will ensure better security for themselves and others.

The UN Security Council is an obvious example of an Institution which must change. Its membership still reflects the reality of 1945, not 2008. The Security Council cannot be just another stage on which to act out national interests. It has to be the management committee, if you will, of our fledgling collective security system. It does not today reflect the world we live in and it must. The other multi-national institutions need to change too. The IMF, the World Bank, the G8 – they all need to ensure their decision making processes include the

voices of developing countries, without which questions and concerns about their legitimacy and authority will continue

V. Conclusion

Human rights and the rule of law, like peace and security, is a prerequisite to strong and sustained development. And without prosperity and opportunity that are widely shared, peace cannot last long and democratic institutions cannot truly flourish.

These ideas are rooted in the UN Charter, whose preamble expresses the determination of the peoples of the United Nations to save succeeding generations from the scourge of war, reaffirm faith in fundamental human rights, establish conditions under which justice and the rule of law could be maintained, and promote social progress and better standards of life in larger freedom. Freedom from want, freedom from fear and freedom to live in dignity go hand in hand.

I want to end on a note of optimism. I believe in the capacity of human beings to change their world for the better. Globalization is not a force of nature that cannot be resisted, like the movement of the wind or the tides. It is an active human process, shaped by us, for our own ends. There is thus a constant argument about how to write justice into the script.

I believe that peace and security can be achieved and sustained. We need to ensure the attention of the world is focussed on the development of the poorest nations, governed always by the rule of law and respect for human rights.

We have it within our power to make certain that the poor have at least the opportunity to share the prosperity that globalization offers. In the longer-term it is not sustainable for immense wealth and extreme poverty to live side by side.

This is the task for all of us, for me certainly, but also for you. As you contemplate heading out into the world to make your way, reflect on what you can do to help. To help the poorest in the world to help themselves is a task from which none of us is exempt. The great virtue of youth is its optimism that the world can be changed, for the better. It is a shame that so many people lose this belief, for it is the foundation of progress. Do not believe that nothing can be done. Do not let anyone, in the name of realism, quench the optimism you feel. The world can change and you, we, can change it.

Ladies and gentlemen, my sincere thanks to all of you for the award of this prestigious degree and for your courtesy in listening to my remarks today.

Le groupe Yvostellka en quelques mots

Yvostellka est connu pour la fraîcheur, la sensibilité et la spontanéité de ses concerts. Musiques d'Europe de l'Est, des Balkans, airs Klezmer et folk irlandais sont les terrains de jeux favoris de ce groupe qui marie émotions et qualité musicale pour le plus grand plaisir de son public.

Du trio originel composé en 1999 d'**Yvonne**, **Christelle** et **Katia**, le groupe évolue au fil des concerts, des enregistrements et des années. Marco et François complètent l'ensemble en 2001, avant qu'Yvonne ne quitte le groupe en 2006 et laisse place à Estelle. Les regards complices témoignent de l'amitié sincère qui soude la troupe.

Violon, flûte traversière, accordéon, contrebasse, guitare, cajon, tapan, derbouka, reqq, ... tous ces instruments sont intimement liés pour créer la sonorité unique et chaleureuse d'Yvostellka.

<http://yvostellka.com/>